

Projet de construction de l'usine AP50 du Complexe Jonquière à Saguenay
Réponse aux questions soumises le 15 décembre 2010 par le Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement

1. Pourriez-vous nous préciser en quoi consistera le passage de la technologie AP50 à la technologie AP60 ?

Réponse :

Le passage d'AP50 à AP60 représente l'évolution de la technologie depuis la première annonce du projet en 2006. Cette évolution permet maintenant d'envisager un démarrage de l'usine à 570 000 ampères avec un potentiel de plus de 600 000 ampères, ce qui porterait la capacité totale de l'usine à 460 000 tonnes.

Tous ces éléments ont été pris en compte dans l'étude d'impact du projet qui est présentement en analyse par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Ils sont décrits au chapitre 3 de l'addenda B de l'étude d'impact, plus précisément aux sections 3.2 et 3.3.1.

2. S'il y a lieu, pourriez-vous aussi nous préciser quelles sont les modifications dans l'étude d'impact

Réponse :

Il n'y a aucune modification requise à l'étude d'impact puisque l'évolution de la technologie d'AP50 à AP60 y est déjà prise en compte.